ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

de L'Association des Archers Pieusais

Vendredi 11 janvier 2019 à 20h

Salle des activités

Mairie

50340 LES PIEUX

Début de l'assemblée à : 20h15

Présentation des personnalités présentes

Personnes invités présentes :

➢*MME LEFAIX 1er adjoint au maire de la commune des Pieux,*

Absent excusé :

➢*M. Gérard LEVAVASSEUR président du CD 50 tir à l'arc,*

Ordre du Jour

1.Rappel des conditions de vote

2.Approbation du PV de la dernière AG (19/01/2018)

3.Rapport moral du président

4.Bilan financier saison 2018

5.Projets saison 2019

6.Budget prévisionnel 2019

7.Informations divers (organigramme du club, labellisation, terrain extérieur, cotisation, tenue vestimentaire)

8.Élections du bureau (Vice-Président(e) & Trésorier)

9.Questions diverses

1. Rappel sur les conditions de vote

Article 9 du statut de l'association : «seules les personnes licenciées âgées de 16 ans révolus au jour de l'assemblée et à jour de leurs cotisations sont autorisées à participer aux votes».

Nombre de licenciés admis au vote : 45

Décomptes des votants présents et mandatés : 22

Licenciés présents : 22

Quorum pour la validité des délibérations : 25% des membres votants licenciés au sein de l'association *(Quorum est atteint si >11) soit 12 membres,*

Rappel : les statuts et règlement interne sont consultables en permanence dans notre local salle polyvalente.

Les questions et suggestions pourront être exprimées en fin d'assemblée

2. Approbation du PV de la dernière AG (19/01/2019)

Aucune remarque, le PV est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Rapport moral du président

3.1 Remerciements :

- Aux personnalités présentes;
- Aux membres du club bénévoles, parents des jeunes archers ainsi qu'aux bénévoles extérieurs au club qui participent à la vie du club toute l'année ;
- A la municipalité des Pieux pour la mise à disposition de ses installations sportives pour nos entraînements et organisation de compétitions, ainsi qu'à son équipe technique ;

- A la municipalité de Flamanville pour sa mise à disposition du parc du château lors des tirs parcours annuels ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;
- A la municipalité de Pierreville pour sa mise à disposition de son terrain de sport pour nos entraînements, la fête du club et lors de compétitions ainsi qu'au personnel de l'atelier municipal ;
- A M. Pascal BOISSET pour la mise à disposition de ses terrains sur la commune de Tréauville et pour leurs aménagements réalisés pour nos entraînements en parcours ;
- A la presse écrite et parlée régionale (La Presse de la Manche – La Manche Libre - Ouest France) pour la couverture des événements que nous organisons ;
- Aux partenaires privés que sont le garage PEUGEOT (Mme et M. LEROUTIER), le SUPER U Les Pieux, le Crédit Agricole des PIEUX ;
- Au pôle de proximité de la Commune de Pieux ;
- Bienvenue aux petits nouveaux.

3.2 Bilan de l'année sportive 2017 / 2018

86 Licenciés : 52 adultes, 34 Jeunes (5 poussins), dont 23 dames (27%)

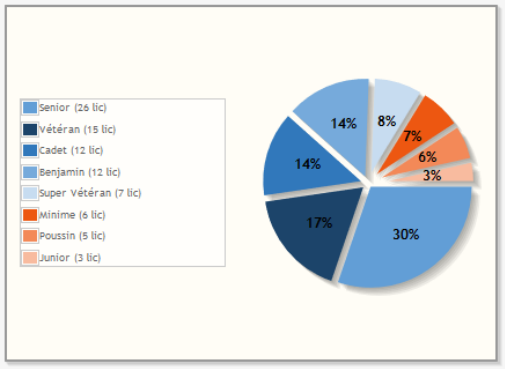

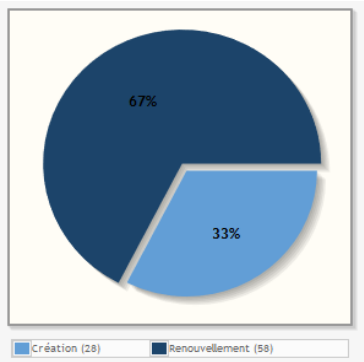

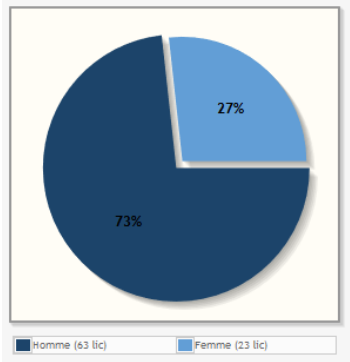

Saison 2018 :

- 2 septembre 2017 : Participation au forum des associations de l'OSLC ;
- 25 novembre 2017 : Organisation concours loisirs spécial jeunes : 54 participants;
- 9 décembre 2017 : Participation au Téléthon des PIEUX (152 € récoltés)

- 19 janvier 2018 : Assemblée générale ordinaire 2017 et galettes des rois;
- 20 et 21 janvier 2018 : Organisation tir sélectif en salle - 163 participants ;
- 21 avril 2018 : Après-midi rencontre public handicapé en partenariat avec le comité départemental – annulé faute de participant;
- 6 mai 2018 : Organisation du championnat départemental de tir 3D à FLAMANVILLE – 72 archers présents - 120 départs sur cette journée ;
- juin 2018 : animation de séances d'entraînement au tir à l'arc pour le RAID des collèges du nord Cotentin – 80 élèves de 4ème et 3ème,
- 10 juin 2018 : Organisation d'un tir fédéral sélectif sur le stade de Les PIEUX – 56 départs ;
- 23 juin 2017 : Organisation de la fête du club avec tir à l'oiseau pour l'élection du Roi (Reine) du club au stade de Pierreville. 2 Rois sont élus (catégorie jeune Clément et adulte Franck) pour la durée de la prochaine saison ; diverses animations comme tir au drapeau, tir arc aux pigeons, et repas convivial autour d'un couscous avec traiteur (à renouveler)
- Début Juillet : animation vacances OSLC
- 21 et 22 juillet participation de notre équipe championne de Normandie à la finale France équipe DRE de club à Briennon sur Armençon,
- 2018 : Remise du label « club citoyen » aux Archers Pieusais. Le label annuel « club citoyen » est remis par la FFTA aux clubs qui développent des actions envers des publics spécifiques.
- Le club a aussi le « label de bronze » de la FFTA. Label décerné pour 2 ans en fonction des équipements et activités tir à l'arc proposés, et des résultats obtenus dans les différentes disciplines du tir à l'arc, renouvellement acquis pour 2019-2020.
- Adhésion aux dispositifs « @tout Normandie » et « Spot50 » du conseil général et régional

3.3 Encadrement pour la saison passée

- 3 entraîneurs niveau 1 (Philippe BIHEL, Brigitte BIHEL, Josiane GIBERT),

- 3 assistants entraineurs (Alain MALLET, Hélène SANTAMANS, Eloïse LEPLONGEON)
- 2 arbitres fédéraux option cibles anglaises (Christian GIBERT, Josiane GIBERT)
- 1 arbitre fédéral option cibles anglaises et Beursault (Jean-Michel HOURSEAU),
- 2 membres élus au CD50 (Josiane GIBERT vice-présidente, Eugénie LAUNEY membre de la commission femmes et communication) ;
- 1 membre coopté au CD 50 (Christian GIBERT membre de la commission communication et webmaster du CD50)
- 2 élus au Comité directeur du comité régional (Josiane GIBERT et Eloïse LEPLONGEON) et 1 coopté à la 2ème commission discipline et commission communication du comité régional (Christian GIBERT) ;
- 1 délégué adjoint du CD50 auprès de la FFTA (Josiane GIBERT) ;
- Formation d'un jeune dirigeant (Éloïse LEPLONGEON) en novembre 2017 ;
- Formation de 2 assistants entraîneurs réalisée en décembre 2017 (Éloïse LEPLONGEON et Hélène SANTAMANS);

3.4 Résultats sportifs

Le palmarès des Archers Pieusais pour la saison 2018 est le suivant :

Veuillez trouver ci-dessous les résultats de la saison 2018 pour les Archers Pieusais :

Environ 115 médailles de remportées par les archers du club lors de cette saison 2017 dans les différentes disciplines du tir à l'arc lors de 52 compétitions ; 60 or, 33 argent et 22 bronze

- 6 équipes d'archers ont participé au Championnat Départemental tir en salle par équipe et 2 sont montés sur le podium (médaille de bronze), bravo les dames et les jeunes,
- 11 archers jeunes & 8 archers adultes ont été sélectionnés pour le Championnat Départemental individuel tir en salle, 4 médailles chez les jeunes dont 2 champions (Titouan et Anaïs) et 3 médailles d'argent chez les adultes,

- 1 archer jeune et 2 archers adultes sélectionnés pour participer aux Championnats Régionaux tir en salle,
- 2 archers ont participé au championnat départemental de sport adapté, 1 médaille d'or (Kévin) et 1 médaille d'argent (Richard).
- 1 archer sélectionné au championnat de France universitaire et 1 archer sélectionné pour le championnat de France de Sport Adapté
- 1 archer à participer aux championnats de France de Sport Adapté à Boé
- 3 archers sélectionnés dans l'équipe départementale de la Manche arc classique jeunes pour participer au championnat interdépartemental.
- 2 équipes ont participé au trophée des mixtes 2018 ;
- 7 archers ont participé au Championnat Départemental de la Manche de tir nature, 7 médailles dont 5 champions de la Manche (Eugénie, Josiane, Tanguy, Alain et Christian),
- 1 équipe du club inscrite en Division Régionale Nature est arrivée 5ème sur 8 et 1ère équipe de la Manche,
- 11 archers ont participé au Championnat Régional Normandie de tir nature, 10 médailles dont 3 champions de Normandie (Eugénie, Josiane et Alain),
- 9 jeunes du club ont participé au rassemblement jeunes sur le CSN d'Houlgate.
- 1 équipe du club inscrite en Division Régionale Excellence Homme en tir FITA est arrivée championne de Normandie après 1 victoire à la 1ère étape et 2 secondes places aux 2 autres étapes ; elle est qualifiée pour participer à la finale France des équipe DRE ou elle a fini 21ème sur 24,
- 6 archers ont participé au Championnat Régional de tir 3D et 6 ont fini sur le podium dont 2 championnes de la Manche (Juliette et Eugénie),
- 7 archers ont participé au Championnat Départemental de la Manche de tir FITA, 6 médailles dont 4 champions de la Manche (Alicia, Titouan, Anaïs et Clément),
- 2 archers ont participé au Championnat Départemental de la Manche de tir Fédéral, 1 médaille de champion de la Manche (Philippe),
- 2 archers ont participé au Championnat Régional de tir FITA,

Bravo à tous,

3.5 Investissements réalisés

- Achat de stramit pour les roulantes et cibles extérieures
- Achat de 3 cibles 3D

- Achats de 3 filets pour terrain Pierreville et tir 3D
- Achat de blasons entraînement 3D
- Achat des shorts
- Achat de flèches, blasons etc...

Vote : Bilan moral 2017/2018 : validé à l'unanimité des présents

4. Bilan financier 2017/2018

Présentation du bilan financier 2017/2018 ci-joint en annexe 1.

Présentation du calcul de valorisation du bénévolat en annexe 2

Vote : Bilan financier 2017/2018 : validé à l'unanimité des présents.

5. Projets 2018 / 2019

Effectif actuel : 68 adhérents (41 adultes, 27 jeunes) dont 21 dames (31%) et 4 conventions FFSA.

- Participation aux concours inscrits au calendrier 2018/2019 ainsi qu'aux concours « Loisir spécial jeunes » et trophée des mixtes;
- 1 Septembre 2018: Participation au forum des associations salle polyvalente des Pieux - *réalisé* ;
- 24 novembre 2018 : Organisation concours spécial jeunes - *réalisé* ;
- 08 décembre 2018 : Participation au Téléthon des Pieux - *réalisé* ;
- 11 janvier 2019 : Assemblée générale ordinaire 2019 ;
- 19 janvier 2019 : organisation du championnat départemental de tir à l'arc en sport adapté avec le Comité Départemental de la MANCHE de sport adapté,

- 19 & 20 janvier 2019 : Organisation d'une compétition sélective en salle : 145 archers attendus ;
- 2 mars 2019 : Après-midi rencontre public handicapé en partenariat avec le Comité Départemental de la MANCHE de tir à l'arc ;
- 24 mars 2019 : Organisation championnat départemental par équipes de club
- 5 mai 2019 : Organisation du championnat départemental de tir 3D à FLAMANVILLE, support de la Division Régionale par équipes de club,
- ·16 juin 2019 : Organisation d'un Tir à l'Arc Extérieur sélectif sur le stade des Pieux et aussi support de la 3ème manche de la Division Régionale Excellence,
- ·22 juin 2019 : Fête du club,
- Renouvellement de l'affiliation de l'Association à la FFSA
- Adhésion aux dispositifs «@tout normandie» et «spot50» du Conseil général ;

<u>Parmi les investissements matériels :</u>

- Achat d'une tireuse à bière
- Achat de cibles paille pour renouvellement;
- Achat de veste et pantalons pour nouvelle tenue
- Achat de polos (*réalisé*) ;
- Achat de blasons pour les compétitions
- Achat de coupes et médailles
- Équipement terrain extérieur

Vote : Projets 2018/2019 : adopté à l'unanimité des présents.

6.Budget prévisionnel 2018/2019

Présentation du budget prévisionnel ci-joint en annexe 3.

Vote : Budget prévisionnel 2018/2019 : adopté à l'unanimité des présents.

7.Informations diverses :

7.1 Organigramme du club

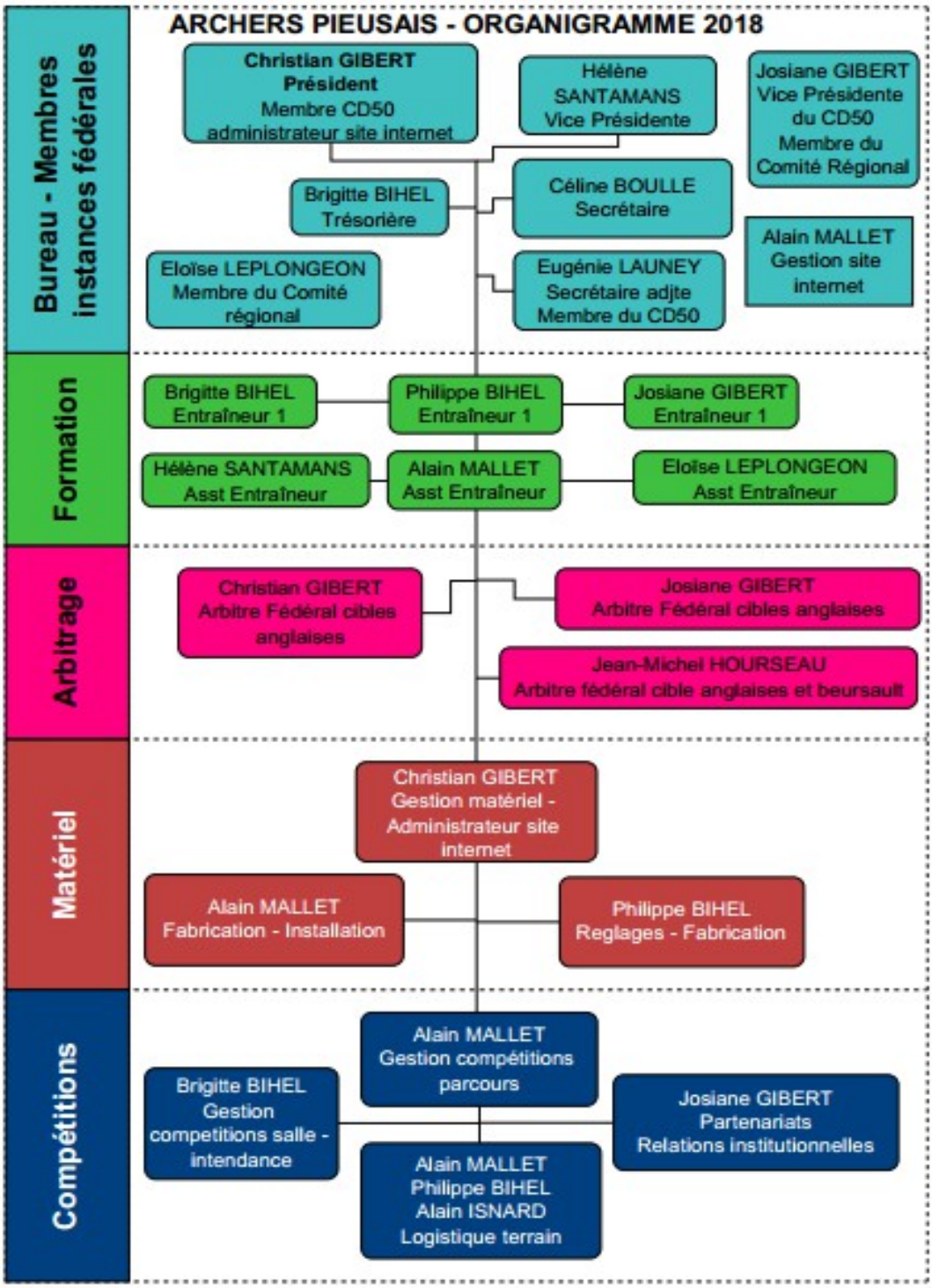

7.2 Labellisation

Nous sommes actuellement Label de Bronze jusqu'en août 2020.

Dans le cadre du label, rappelons les mesures suivantes :

- Envoi d'un compte rendu d'AG au CD et au comité régional chaque année ;
- Désignation d'une personne détachée du pas de tir chargée d'accueillir les personnes lors des entraînements ;
- Mise à jour du panneau d'affichage à la salle polyvalente où figurent les diplômes des entraîneurs ainsi que l'organigramme de l'association avec les différents rôles de chacun ;
- Désignation d'un membre responsable renouvelable chaque année pour chacun des points suivants : Suivi des archers, relations et partenaires, Gestion des compétitions, Gestion du matériel, Gestion du site web, Accueil et communication interne. Cf organigramme ci-avant.

En 2016, nous avons obtenu le label « Club Citoyen » pour nos actions envers les scolaires et les personnes en situation de handicap. En 2017 et 2018, nous avons renouvelé ce label sur les mêmes items plus l'accès à la compétition pour les jeunes en clubs. Pour 2019, nous avons fait une demande de prolongation de cette labellisation sur les 3 items (jeunes en milieu scolaire, public en situation de handicap et jeunes en club). Ce label est à renouveler tous les ans et peut comporter 5 items.

7.3 Terrain extérieur

Depuis notre déménagement des Brûlins, trois cibles sont en accès libre à 50 m et 70m sur le stade de Pierreville (convention avec la commune de Pierreville).

Prochainement, nous devrions intégrer le terrain qui nous a été réservé à coté du parking du stade de foot des Costils. Cette surface de 90m par 19m est actuellement en cours d'aménagement et il est prévu l'installation d'un jardin d'arc sur cet espace qui nous permettra l'organisation de compétitions Beursault.

Une convention avec un archer (Pascal BOISSET) nous permet d'avoir un parcours d'entraînement avec 10 cibles dans les bois sur la commune de Tréauville.

7.4 Montant de la cotisation en cas de cotisations multiples

Il est proposé une réduction de 10 euros de la cotisation à la seconde inscription, et de 30 euros à la 3ème inscription.

7.5 Rappel tenue vestimentaire

- Aux entraînements : survêtement et baskets pour les tireurs (le tir à l'arc est un sport).
- Aux manifestations avec public : polo ou sweat club et survêtement club (ou tenue de sport si pas de tenue club).
- En compétition : baskets, polo ou sweat club et pantalon survêtement club (pour ceux qui en possèdent un), ou en tenue de sport.
- Tout tireur médaillé à l'issue d'un concours quelque soit sa catégorie doit impérativement se présenter sur le podium en tenue club ou en tenue de sport (les jeans autre que blanc, et pulls sont proscrits). Les arbitres ont des consignes pour faire appliquer cette règle.
- Pour les podiums "équipes" même tenue pour les 3 tireurs.
- Les casquettes sont également proscrites sur les podiums ainsi que les mascottes lors des championnats.
- Si vous ne disposez pas de tenue pour un concours, il est toujours possible de s'en faire prêter une.

8 Élection du bureau

Vice-Président sortant : Hélène SANTAMANS

Se présente : Hélène SANTAMANS

Vote : **élue à l'unanimité des présents**

Trésorier sortant : Brigitte BIHEL

Se présente : Brigitte BIHEL

Vote : **élue à l'unanimité des présents**

9. Questions et points divers

Pas de questions.

Clôture de l'assemblée à 21h20

Le Président,

Christian GIBERT

La secrétaire,

Céline BOULLÉ

ANNEXE 1

Compte de résultats
AAP

Exercice : 2018

60 - ACHATS		**70 - VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES**	
Achats d'études et de prestations de services	0	Vente de produits finis	1876,5
Achats de matières et fournitures	2288,77	Prestations de services	240
Achats de marchandises	1416,75	Ventes de marchandises	981
Fournitures d'entretien et de petits équipements	3946,3	Commissions sur ventes	0
Eau, gaz, électricité	0		
Fournitures administratives	196,49		
Autres fournitures	0		
61 - SERVICES EXTERIEURS		**74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION**	
Locations mobilières et immobilières	148		
Entretien et réparations	82,8	CNDS	0
Assurances	171,4		
Documentation	22	Région	0
Divers	996		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicités, publications	60	EPCI	2500
Déplacements	1678,55		
Missions, réceptions	1056,74	Commune	0
Frais postaux	83,1		
Frais de télécommunication	24	Autres	205,4
Services bancaires	2,7		
63 - IMPÔTS ET TAXES		**75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES**	
Impôts et taxes sur rémunérations	0	Cotisations, adhésions	4909
Autres impôts et taxes	0	Licences fédérales	4713
64 - CHARGES DE PERSONNELS		Autres	3404
Rémunérations du personnel	0		
Charges sociales	0		
Autres charges de personnel	360		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**76 - PRODUITS FINANCIERS**	0
Licences fédérales	4573,15		
Cotisations diverses	1987,5	**77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**	0
66 - CHARGES FINANCIERES	0	**78 - REPRISE SUR AMMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	**79 - TRANSFERT DE CHARGES**	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0		
Sous total des dépenses	19094,25	**Sous total des recettes**	18828,9
Bénéfice	0	**Perte**	265,35
TOTAL DES DEPENSES	19094,25	**TOTAL DES RECETTES**	19094,25
86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**	
secours en nature		Bénévolat	23081,5
mise à disposition gratuites de biens ou de prestations	1500	Prestations en nature	1500
Personnels bénévoles	23081,5	Dons en nature	
Total général des dépenses	43675,75	**Total général des recettes**	43675,75

ANNEXE 2

ACTIVITE PRINCIPALE	Activité élémentaire	Durée (h)	Nb pers	Occurrence/an	Total heures	Total euro (13€/h)
Entraînements	Réalisation	3,5	6	38	798	10 374,00 €
Forum des associations	Installation	2	3	1	6	624,00 €
	Tenue stand	7	6	1	42	
Animations OSLC	Réalisation	3	2	1	6	78,00 €
	Réalisation				0	0,00 €
Entraînement RAID Collège	Installation	0,5	4	3	6	1 150,50 €
	Dé-installation	0,5	4	3	6	
	Réalisation	8,5	3	3	76,5	
Compétition salle	Installation	3	8	1	24	3 016,00 €
	Dé-installation	2	8	1	16	
	Buvette	8	3	3	72	
	Terrain	8	3	3	72	
	Arbitre	8	2	3	48	
Compétition Fédéral-FITA	Installation	4	8	1	32	1 560,00 €
	Dé-installation	3	8	1	24	
	Buvette	4	3	2	24	
	Terrain	4	3	2	24	
	Arbitre	4	2	2	16	
Compétition 3D	Elaborat° parcours	3	2	4	24	3 185,00 €
	Validat° arbitre	5	1	1	5	
	Installation	10	8	1	80	
	Dé-installation	4	8	1	32	
	Buvette intendance	10	6	1	60	
	Terrain	6	2	1	12	
	Arbitre	8	4	1	32	
Après-midi handi	Installation				0	0,00 €
	Dé-installation				0	
	Buvette				0	
	Terrain				0	
Loisirs jeunes	Installation	2	8	1	16	546,00 €
	Dé-installation	1	8	1	8	
	Buvette	3	3	1	9	
	Terrain	3	3	1	9	
Réunion du bureau et cadres	Réalisation	2,5	10	4	100	1 300,00 €
Réunion AG comité départemental & régional	Participation	2	1	2	4	52,00 €
Réunion présidents comité départemental	Participation	2	1	2	4	52,00 €
Formation des arbitres (recyclage)	Participation	6	3	1	18	234,00 €
Formation assistant entraîneurs	Participation	16	2	1	32	416,00 €
Tenue du site web	mise à jour	1	1	38	38	494,00 €
				Totaux :	**1775,5**	**23 081,50 €**

ANNEXE 3

Budget prévisionnel

Exercice : 2019

60 - ACHATS		**70 - VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES**	
Achats d'études et de prestations de services	0	Vente de produits finis	1800
Achats de matières et fournitures	1610	Prestations de services	0
Achats de marchandises	1500	Ventes de marchandises	600
Fournitures d'entretien et de petits équipements	3080	Commissions sur ventes	0
Eau, gaz, électricité	0		
Fournitures administratives	200		
Autres fournitures	0		
61 - SERVICES EXTERIEURS		**74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION**	
Locations mobilières et immobilières	100		
Entretien et réparations		CNDS	0
Assurances	180		
Documentation	0	Région	0
Divers	800		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicités, publications	0	EPCI	2500
Déplacements	1500		
Missions, réceptions	1200	Commune	0
Frais postaux	78		
Frais de télécommunication	24	Autres	0
Services bancaires	32		
63 - IMPÔTS ET TAXES		**75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES**	
Impôts et taxes sur rémunérations	0	Cotisations, adhésions	4500
Autres impôts et taxes	0	Licences fédérales	3600
64 - CHARGES DE PERSONNELS		Autres	3000
Rémunérations du personnel	0		
Charges sociales	0		
Autres charges de personnel	96		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**76 - PRODUITS FINANCIERS**	0
Licences fédérales	3600		
Cotisations diverses	2000	**77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**	0
66 - CHARGES FINANCIERES	0	**78 - REPRISE SUR AMMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	**79 - TRANSFERT DE CHARGES**	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0		
TOTAL DES DEPENSES	16000	**TOTAL DES RECETTES**	16000

86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**	
secours en nature		Bénévolat	24000
mise à disposition gratuites de biens ou de prestations	1500	Prestations en nature	1500
Personnels bénévoles	24000	Dons en nature	
Total général des dépenses	41500	**Total général des recettes**	41500